



FICHE D'INFORMATION AU TITRE DE L'ARTICLE 3 DU DATA ACT (UE2023/2854)

Service associé : e-FleetManager Master

Type : Service numérique connecté centralisé (gestion de flotte multisites)

Fournisseur : Toshiba Tec France Imaging Systems SA

Éditeur / Développeur : Toshiba TEC Germany Imaging Systems GmbH

Version du document : 20/03/2026

1. Classification selon le EU Data Act

1.1 Définition

e-FleetManager Master est un **service numérique associé** permettant la supervision centralisée, l'administration, la collecte et la synchronisation des données provenant d'instances e-FleetManager Client installées chez les utilisateurs finaux.

Il dépend :

- D'une flotte de produits connectés (MFP Toshiba),
- D'un réseau interne ou cloud,
- De la synchronisation entre serveurs.

1.2 Évaluation

Ce service n'est **pas un produit connecté**, mais un **service associé** soumis à l'obligation de transparence du Data Act (Article 3), car il :

- Collecte, structure et stocke les données issues des MFP via les clients,
- Fonctionne en environnement connecté,
- Expose des données au travers d'un portail Cloud.

2. Nature, type, formats et volumes des données

2.1 Types de données collectées

Selon les données officielles du document :

- **Données appareil :** modèle, firmware, état, compteurs (5 KB/appareil)
- **Données d'usage :** activité, cycles, services utilisés (~10 KB)
- **Données de service :** commandes automatiques, notifications, interventions
- **Données de synchronisation** provenant des Clients : jusqu'à 1 MB

2.2 Données de services associés

- Logs générés par l'application Master (~2 MB/jour)



2.3 Finalité des traitements

Les données collectées par e-FleetManager Master sont utilisées exclusivement pour la supervision centralisée du parc, l'analyse d'erreur, le pilotage des consommations, la synchronisation entre instances Client, la maintenance prédictive et l'amélioration continue de la solution. Elles ne sont utilisées à aucune autre fin.

2.4 Formats

- Formats internes (JSON, logs, données relationnelles)
- Données synchronisées via API internes ou flux structurés associés au client

2.5 Volumes

- Données appareil : 5 KB/appareil
- Données d'usage : 10 KB
- Données de synchronisation : jusqu'à 1 MB
- Logs : 2 MB/jour
-

3. Méthodes de collecte

- Données appareil : **à la collecte initiale + mises à jour horaires (~1 fois/h)**
- Données d'usage : **à l'exécution**
- Données synchronisées : selon fréquence de connexion client
- Logs : générés en continu
- Accès via : **Webportal** (toutes données)

4. Stockage : Lieux et durées

4.1 Lieux

- **Cloud sécurisé**, base de données chiffrée (appareil + usage)
- **Cloud sécurisé** (données synchronisation stockées 14 jours)

4.2 Durées

- Données appareil et usage : **durée permanente** (tant que le service est actif)
- Données de synchronisation : **14 jours**
- Logs : **7 jours** (locaux)

5. Accès / Export / Suppression

5.1 Accès

Accès via :

- Webportal (appareils, usage, synchronisation, notifications)

5.2 Export

- Exportation disponible (log, tableaux, données client)



5.3 Suppression

- Données locales/logs : purge possible
- Données critiques : non supprimables si impact fonctionnel
- Données synchronisées : automatiquement purgées sous 14 jours

6. Utilisation par le fournisseur

Utilisation **exclusivement** pour :

- Diagnostic en cas d'erreur
- Automatisation des commandes de consommables
- Amélioration de la solution

Aucune transmission à des tiers.

7. Identité du détenteur des données

Toshiba TEC Germany Imaging Systems GmbH

8. Sécurité

- Base Cloud **chiffrée**
- Accès via portail sécurisé
- Pas de transfert automatique non autorisé

9. Limitations techniques

Certains fichiers internes, notamment les logs système, tables MIB et données techniques bas niveau, sont exclus de la mise à disposition pour garantir la stabilité et la sécurité du système.

10. Conditions financières

- Accès, consultation, export → **sans frais**
- Interventions spécifiques → facturables

11. Impact des mises à jour

Les mises à jour :

- Améliorent la sécurité,
- Optimisent la synchronisation,
- Peuvent modifier la structure des données internes, sans suppression automatique des données des utilisateurs.



12. Droits de l'utilisateur

L'utilisateur peut :

- Accéder à ses données
- Les exporter
- Demander la transmission à un tiers
- Révoquer la transmission à tout moment